

31 oct 2016 -14:02

Une consultation publique sur un projet d'arrêté royal

Le SPF Finances lance une consultation publique sur son site internet

[http://finances.belgium.be/fr/sur_le_spf/structure_et_services/administrations_generales/tr%c3%a9sorerie/consultation-sur-un-projet portant sur un projet d'arrêté royal qui vise à créer des "fonds d'investissement immobiliers spécialisés" en abrégé, "FIIS"](http://finances.belgium.be/fr/sur_le_spf/structure_et_services/administrations_generales/tr%c3%a9sorerie/consultation-sur-un-projet portant sur un projet d'arrêté royal qui vise à créer des).

Le SPF Finances désire connaître les réactions des parties intéressées sur la présente initiative. Les parties intéressées sont invitées à communiquer leurs réactions par écrit à partir de demain le 1er novembre jusqu'au 8 novembre 2016 au plus tard.

Celles-ci sont à transmettre par voie électronique à l'adresse suivante : secretary.treasury@minfin.fed.be.

Les commentaires des participants ne seront pas publiés individuellement.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be